



Diffusé le : Voir code barres ci-dessus

Entité émettrice: SEPTEN GS GC

Rédacteur : E. LAMBERT

Nbre de pages : 17

Domaine d'application : Génie-civil

Nbre d'annexes : 0

Titre : INCIDENCE DU DEFAUT DE PAREMENT EXTERNE DE L'ENCEINTE DE GRAVELINES 2 SUR LE COMPORTEMENT DE L'OUVRAGE. SYNTHESE DES ETUDES.

ENSGGC100427	A	← Référence Code Projet →	E235/005961/eaffaire RE
---------------------	----------	------------------------------	--------------------------------

Type de document : **Note d'étude**

Mots clés : Défaut – Parement - Enceinte

Résumé : Cette note est une synthèse des études confiées au bureau d'étude COB sur l'étude de l'incidence du défaut de parement relevé sur l'enceinte de Gravelines 2, sur le comportement de l'ouvrage.

Rédacteur		Vérificateur		Approbateur			
Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa	Chef d'entité		Chef de rang supérieur	
Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa	Nom-Date	Visa
E. LAMBERT 03/01/2011		J.L. VALFORT 03/01/2011		P. LAZZARINI 04/01/2011			

EVOLUTIONS DES TROIS DERNIERS INDICES

Cocher s'il y a changement de méthodologie
Cocher ici s'il y a évolution des données amont

Indice	Date d'approbation	Motif du changement d'indice	Modifications apportées		

Archivage long : OUI	Archivé au FDU : OUI	Copyright EDF
Livrable principal : NON		
<input type="checkbox"/> Confidentiel	L'initiateur établit une liste nominative des destinataires. Chacun d'eux reçoit un exemplaire numéroté et ne peut étendre la diffusion sans l'accord de l'initiateur.	
<input type="checkbox"/> Restreint	L'initiateur établit une liste explicite des destinataires. Chacun d'eux peut étendre la diffusion sous sa responsabilité (sur la base d'une liste explicite et avec information de l'initiateur).	
<input checked="" type="checkbox"/> Interne	Ne peut être transmis à l'extérieur d'EDF/DPI (et entités autorisées) que par une personne habilitée.	

Ce document contient des informations sensibles relevant du secret et juridiquement protégées. Il est réservé à l'usage exclusif des personnes désignées comme destinataires du document et/ou autorisées à y accéder. Il est illégal de photocopier, distribuer, divulguer, ou d'utiliser de toute autre manière les informations contenues dans ce document sans accord du service émetteur de la DIN.